



Le garagiste fait payer plus que le devis

Par **mick0106_old**, le **29/10/2007** à **22:54**

Bonsoir à vous tous
ma soeur a déposé sa renault clio dans un garage renault pour installer une nous nouvelle culassern
Fin juillet elle a dons porté son véhicule pour la réparation. le garagiste lui a dit que son véhicule serait réparé en trois semaines, il lui a fait un devis pour 2300 euros.
Les semaines ont passé et le garagiste a prétexté recevoir la pièce tard ou avoir un problème d'effectif pour réparer dans les temps son véhicule.
Soit, elle a récupéré son véhicule la semaine passée soit trois mois après son entrée au garage.
De plus il a informé ma soeur quelques jours avant qu'il venait de constater une nouvelle panne (les injecteurs) sans lui soumettre un nouveau devis pour ces nouvelles réparations.
Le jour ou ma soeur a repris son véhicule la facture avait donc monté de 1000 euros pour atteindre 3300 euros.
Ma soeur en difficultés financières lui a fait plusieurs chèques a encaisser pendant plusieurs mois et elle repris son véhiculern
Il est vrai que ma soeur a repris son véhicule sans discuter mais cette dernière en proie à de graves difficultés financières et familiales n'a plus le courage de se battre contre un garagiste.
Elle m'a donc demander moi son frère de me renseigner si elle pouvait discuter le fait qu'elle ai payé plus que le devis annoncé. MERCI pour vos réponses